



Montreuil, le mercredi 7 février 2024

Aux adhérent·es de la Maison populaire

Assemblée générale Vendredi 8 mars 2024 à 18h30

Chères adhérentes, chers adhérents,

Votre association est gérée par un Conseil d'administration élu par les adhérent·es et renouvelé chaque année lors de l'Assemblée générale qui aura lieu le vendredi 8 mars 2024 à 18h30. Nous sommes très heureux·ses de pouvoir vous retrouver et vous accueillir à la Maison populaire à cette occasion.

• Le Conseil d'administration

est constitué de 36 membres, 12 de droit et 24 adhérent(e)s, qui se réunissent 3 à 4 fois par saison, pour discuter, débattre et décider entre chaque assemblée.

Le jour de l'Assemblée générale, vous aurez à élire 24 adhérent(e)s au Conseil d'administration.

- 12 membres sont élus par l'Assemblée générale, sur la liste unique, permettant aux personnes uniquement adhérentes et aux membres sortants de se représenter.
- 12 membres sont élus par les assemblées de chaque secteur d'activité. Le nombre d'élus par secteur est proportionnel au nombre des adhérents inscrits dans les secteurs, soit :

1 représentant·e en Arts plastiques
3 représentant·es en Musique
2 représentant·es en Danse & Théâtre
4 représentant·es en Corporel et sportif & AMAP
1 représentant·e en Langues vivantes et écriture
1 représentant·e en Multimedia/Poplab

• candidature

Vous pouvez [candidater en ligne](#) ou déposer le formulaire d'acte de candidature au secrétariat au plus tard le lundi 4 mars 2024.

Le Conseil d'administration débat des questions vitales de l'association, telles que : le choix des activités et des actions culturelles, les tarifs des activités, la répartition budgétaire, qu'il soumet à l'assemblée générale.

C'est une instance dynamique qui veille entre chaque assemblée à la mise en application des décisions prises par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration élit en son sein les membres du Bureau (président·e, vice-président·e, secrétaire général·e, trésorier·e, et leur adjoint·e), ainsi que les secrétaires des différentes commissions et leur adjoint respectif. Chaque adhérent·e qui le souhaite peut prendre part aux travaux des commissions qui se nourriront des réflexions et des compétences ainsi enrichies par cette participation.

Le Conseil d'administration veille par ailleurs aux intérêts de l'association dans tous ses aspects.

Si vous souhaitez participer à cette instance de décision, je vous invite à présenter votre candidature au Conseil d'administration avant le lundi 6 mars prochain. Vous êtes éligibles et pouvez voter pour élire vos représentants dès l'âge de 16 ans révolus. L'équipe de la Maison populaire et le Conseil d'administration se tiennent disponibles pour vous apporter des précisions et échanger avec vous quant au fonctionnement de la vie associative de la Maison.

La réunion du prochain Conseil d'administration aura lieu le mardi 26 mars 2024 à 19h pour élire les nouveaux membres du Bureau et présenter les perspectives 2024.

Comptant sur votre participation à cette Assemblée générale,

Sylvie Vidal, présidente